

# Retraite des lycéens à Taizé

***Proposition ouverte à tous***



**Du Vendredi 10 Novembre 2017  
au Dimanche 12 Novembre 2017**

**A retourner à l'accueil de Saint-Michel à l'intention de J-Philippe TORION**  
**(27, faubourg des Balmettes, 74000 ANNECY)**  
**Au plus tard le mercredi 11 octobre 2017**

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ (NOM) \_\_\_\_\_ (Prénom)

responsable légal de \_\_\_\_\_ (Nom) \_\_\_\_\_ (Prénom)

\_\_\_\_\_ (Classe) né(e) le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Autorise mon fils/ma fille à participer aux rencontres de jeunes à Taizé (Saône-et-Loire), sous la responsabilité de Messieurs Jean-Marie BOASSO (pour les élèves de Saint-Michel) et Père Michel TOURNADE (pour la paroisse).

Le voyage aura lieu : du vendredi 10 novembre 2017 (16h30) au dimanche 12 novembre 2017 (16h30).

- Ci-joint un chèque de 50€ à l'ordre de **Aumônerie Saint-Michel**.
- Ci-joint la fiche sanitaire de liaison (*document vierge disponible sur le site internet [www.st-michel.fr](http://www.st-michel.fr) onglet Pratique / Documents à télécharger / Fiche sanitaire*)

J'autorise en outre Messieurs Jean-Marie BOASSO (pour les élèves de Saint-Michel) et Père Michel TOURNADE (pour la paroisse) à prendre toutes les mesures médicales nécessaires à la santé du mineur (traitement médical, hospitalisation, opération chirurgicale, anesthésie, etc) en cas de besoin, au cas où serait impossible de me joindre au numéro de téléphone suivant :

\_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Adresse e-mail de contact :

\_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Je déclare avoir pris connaissance du programme des rencontres, notamment des conditions de logement.

Je déclare assumer totalement toute responsabilité pour tout préjudice ou dommage pouvant être occasionné par mon fils/ma fille, à l'occasion de sa participation aux rencontres, une assurance responsabilité civile ayant, de préférence, été souscrite.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Signature du responsable légal, précédé de la mention  
(Lu et approuvé, bon pour autorisation parentale) :

Nous proposons à toutes les lycéennes et lycéens et aux élèves préparant leur confirmation de participer à une retraite à TAIZÉ

Les rencontres à Taizé se font autour de la communauté des frères de Taizé. Avec eux, tous les participants se retrouvent matin, midi et soir pour la prière commune. Tous les membres du groupe doivent être bien préparés et prêts à participer à toutes les activités proposées, pour entrer pleinement dans le rythme de la rencontre : prières communes, réflexions bibliques animées par les frères de la communauté, groupes d'échange avec d'autres jeunes, vie commune simple, attention au silence pendant la prière, la nuit, à Taizé et dans les villages...

Consultez : [http://www.taize.fr/fr\\_rubrique379.html](http://www.taize.fr/fr_rubrique379.html) pour découvrir TAIZE !

### Renseignements pratiques :

**Départ en car :** Vendredi 10 novembre 2017 à 16h30 (cour de St Michel)

**Retour en car :** Dimanche 12 novembre 2017 à 16h30 (cour de St Michel)

**Hébergement :** En dortoirs (séparés garçons et filles)

### Aux élèves qui préparent leur Confirmation et à leurs parents

**Participation financière :** 50 € à verser à l'inscription par chèque à l'ordre de « Aumônerie de Saint-Michel ».

*Ce prix comprend : (transport en car, l'hébergement, la Nourriture, et l'écharpe pour les confirmands)*

**Cette somme ne doit pas être un obstacle pour la participation à la retraite. N'hésitez pas à en parler à Jean-Marie BOASSO ou au Père TOURANDE si besoin.**

**Apporter :**

- ⇒ **Vêtements en fonction de la météo**
- ⇒ Sac de couchage
- ⇒ Affaires de toilette
- ⇒ Affaires personnelles
- ⇒ **REPAS POUR LE VENDREDI SOIR**

**Inutile d'apporter : téléphone portable, provisions, radio...**

**IL EST INTERDIT d'apporter de l'alcool ou tout produit illicite, attention les frères de Taizé sont très stricts à ce sujet !**

**Pour les élèves de Saint Michel, le règlement intérieur de l'établissement s'applique intégralement à cette retraite.**



## **RAPPEL POUR LES CONFIRMANDS :**

**Rencontres avec Monseigneur Boivineau  
le mardi 10 octobre 2017  
à Saint-Michel (salle Louis BRISSON,  
RDC du bâtiment des 6<sup>èmes</sup>/5<sup>èmes</sup>)**

- **17h30 à 19h00 pour les jeunes confirmands**
- **20h30 rencontre avec les parents des confirmands**

La célébration du sacrement de Confirmation aura lieu le

**Samedi 25 novembre 2017 à 18 h 30.**

Eglise Sainte Bernadette (Annecy),  
célébrée par Monseigneur Yves Boivineau  
**Les jeunes devront être présents à 17 h 30  
à l'Eglise Sainte Bernadette**